



Assemblées générales



AIN GENETIQUE SERVICE
BOVI COOP
AIN CONSEIL ELEVAGE

Ceyzériat, 5 décembre 2014

Programme

ASSEMBLEES GENERALES 2014

Assemblée Générale Ordinaire AIN CONSEIL ELEVAGE

Rapport financier (Didier PERTANT)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Rapport moral de Michel PIVARD, Président AIN CONSEIL ELEVAGE

Assemblée Générale Ordinaire BOVI COOP

Rapport financier (Patrick JOSSERAND)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Rapport moral de Gilbert LIMANDAS, Président BOVI COOP

Assemblée Générale Ordinaire AIN GENETIQUE SERVICE

Rapport financier (Mikaël CORDIER)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Rapport moral d'Alain VUAILLAT, Président AIN GENETIQUE SERVICE

Rapport Technique commun

AIN GENETIQUE SERVICE - AIN CONSEIL ELEVAGE - BOVI COOP
avec la participation du GDS 01

“Créer de la valeur dans nos filières. Quelques exemples dans le lait ...et sur d'autres filières agro-alimentaires”

Patrick VALD,

expert filière laitière - consultant Industrie Laitière Auvergne

Rapport financier

AIN CONSEIL ELEVAGE

Au cours de cet exercice 2013/14, nous avons augmenté les produits plus que les charges, ce qui nous permet de clôturer avec un résultat positif de 22 K€.

Les produits ont augmenté de 3,8% et les charges de 2,1%.

Produits d'exploitation	2 197 836 €
Charges d'exploitation	2 199 310 €

RESULTAT D'EXPLOITATION - 1 474 €

RESULTAT FINANCIER 5 060 €

Impôts s/ bénéfices 0 €

RESULTAT EXCEPTIONNEL 19 206 €

RESULTAT EX. 2013/14 + 22 792 €



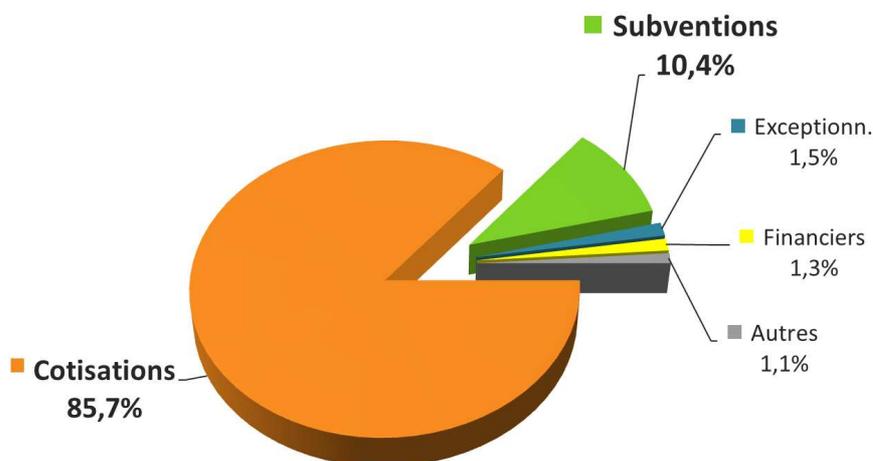
Le résultat d'exploitation est presque à l'équilibre et est complété par un résultat financier et un résultat exceptionnel positifs.

Nous avons géré l'entreprise dans l'objectif d'apporter le meilleur service au meilleur prix.

PRODUITS :

2 260 662 €

Les produits d'exploitation sont en hausse de 3,8% pour plusieurs raisons.



D'une part, les subventions provenant de programmes régionaux se sont ajoutées, cette année, à la subvention importante et régulière du Conseil Général de l'Ain.

D'autre part, les cotisations de contrôle de performances sont très stables à 800 € près. Les ventes de conseil sont, quant à elles, en hausse de 8 600 €. Les autres prestations de conseil vendues aux adhérents et autres sont en forte hausse de 49 K€.

CHARGES :**2 237 870 €**

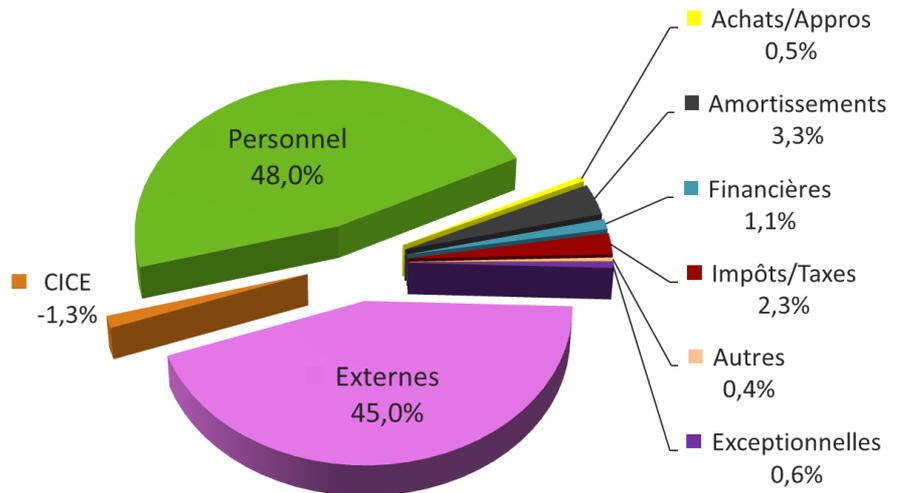
Les charges d'exploitation sont également en hausse mais en moindre mesure que les produits.

Les frais d'analyses sont en forte hausse ainsi que le recours à du personnel

extérieur, ce qui correspond aux travaux faits de façon de plus en plus coordonnée avec nos collègues de Saône-et-Loire.

Le Crédit Impôt Compétitivité est une nouvelle ligne budgétaire, qui a réduit nos charges de 29 K€, soit plus que le résultat final.

Ain Conseil Elevage est une société de services et profite donc à plein de cette aide, qui s'appuie sur les charges de personnel.

**BILAN****2013/14**

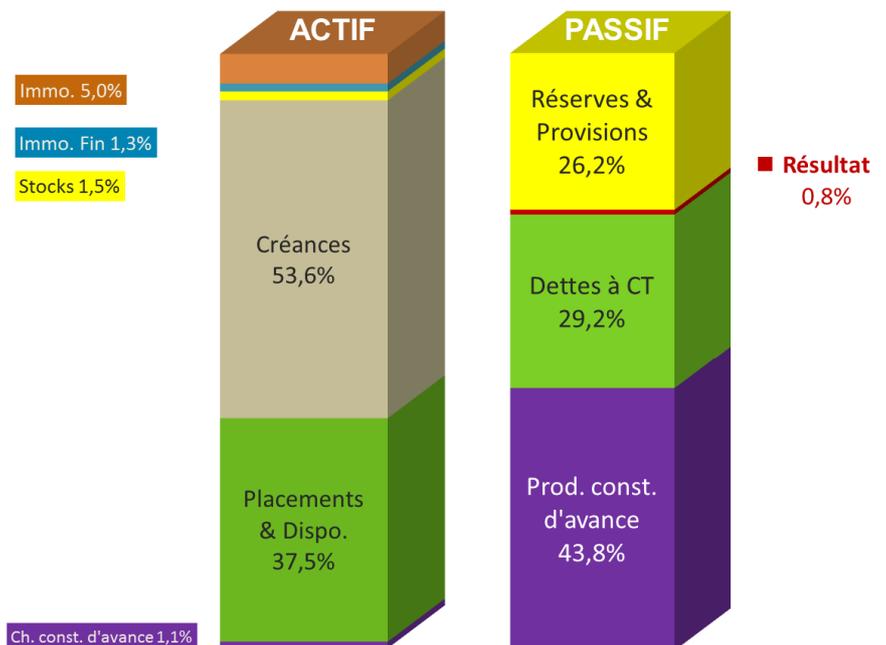
La structure du bilan d'AIN CONSEIL ELEVAGE évolue peu et reste dans les mêmes grandeurs.

A l'Actif, les évolutions de technologies nous amènent à gérer plus de stocks et d'immobilisations; il s'agit des produits liés à la mise en place de la liste de pesées électroniques.

Au niveau du Passif, les "réserves et provisions" nous semblent toujours suffisantes pour les activités, que nous avons à développer.

Nos "produits constatés d'avance" sont les cotisations appelées pour l'année 2014 à partir des ventes d'avril 2014, qui ont été très bien orientées.

Notre objectif reste *les meilleurs services au meilleur prix.*

**Total BILAN : 3 039 007 €**

AIN CONSEIL ELEVAGE

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013/14, clos le 30/06/14 et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes présentés dans le fonds et dans la forme et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale reconnaît le bénéfice de 22 791,81 € et décide de l'affecter au compte de réserve facultative.

Troisième résolution

Les mandats de Pascal PROST (Cesseins), Roland LIEVRE (Villars-les-Dombes), Rodolphe BONSACQUET (Lhuis), Yoann BERNARD (Innimont), Charles BERNARD (Etrez) et Jérôme MARGUIN (Illiat) arrivent à expiration.

Tous sollicitent leur renouvellement.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale nomme le commissaire au compte titulaire : SARL Christian Rouge & Associés, domicilié 49bis - rue du Professeur Rochaix - 69003 LYON, pour un mandat de six exercices soit jusqu'à l'approbation des comptes clos le 30/06/2020.

L'Assemblée générale renouvelle le commissaire au compte suppléant M. Marc Linder, domicilié 49bis - rue du Professeur Rochaix - 69003 LYON, pour un mandat de six exercices soit jusqu'à l'approbation des comptes clos le 30/06/2020.

Cinquième résolution

L'Assemblée ratifie les remboursements des frais de déplacements et l'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice 2013/14 soit 6 223,63 € pour les frais de déplacement et 8 211,43 € pour les indemnités de temps passé.

Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

L'Assemblée fixe à 16 000 € le montant global de ces remboursements et indemnités pour l'exercice 2014/15.

Rapport moral du Président

Michel PIVARD

L'année 2014 s'est globalement bien passée pour nos productions animales. Les prix du lait sont restés à un bon niveau, même si le dernier trimestre amorce une toute autre configuration avec des perspectives bien moins positives.

Le coût des intrants a été en net repli par rapport aux années précédentes.

L'élevage retrouve de l'intérêt par rapport aux productions végétales, qui ont été dans une situation bien plus difficile cette année. Les stocks fourragers de cette campagne sont de très bonne qualité et permettent d'envisager une bonne production de lait pour cet hiver.

Après une année 2014 dans le vert, la volatilité des cours des produits agricoles annonce l'année 2015 dans le rouge même si cela risque de n'être qu'un trou d'air, dont la taille n'est pas malheureusement connue aujourd'hui, mais malgré tout dans une tendance positive à moyen terme avec une consommation mondiale.

Vous connaissez certainement mon optimisme naturel. Je ne vais pas vous faire la liste des dangers, qui nous attendent. Ce serait vous faire des annonces incertaines et inutilement anxiogènes; de toute façon, la peur n'évite pas le danger.

Je veux au contraire vous exposer notre volonté déterminée à réussir tout simplement nos missions. Nous en avons trois: le contrôle de performances, le conseil et l'animation d'actions collectives pour la filière lait. Pour cela, je propose de vous faire un point de notre actualité au travers de trois dossiers en cours, qui auront une forte incidence sur notre avenir.

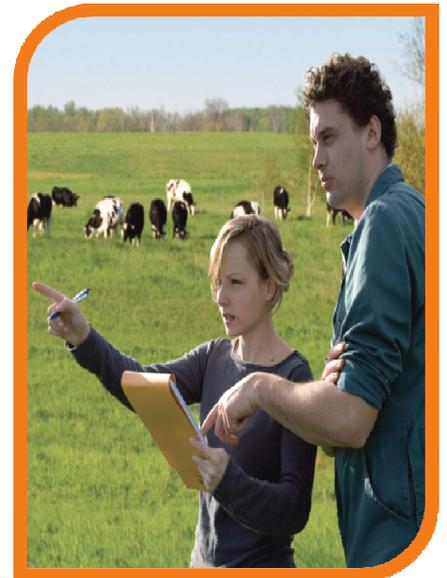
Premier dossier : l'appel d'offre public de contrôle de performances. L'Etat nous impose un appel d'offre public, qui ouvre la concurrence dans chaque département sur le contrôle de performances en se laissant la possibilité d'agréer 5 opérateurs par filière.

Je ne crois pas que ce soit une bonne façon de faire des économies ! Nous avons répondu à cet appel d'offre avant le 12 novembre comme indiqué, pour réaliser ces opérations dans le département pour les 5 années à venir. Mais en même temps, un règlement Européen qui s'imposera en l'état est en cours de construction pour une application en 2017 ou 2018. Ce règlement organisera la génétique autour des entreprises de sélection, que l'on appelle aussi Unités de Sélection.

Que ce soit dans la proche période ou à plus long terme, nous voulons rester le premier collecteur de données et valoriser nos compétences et notre savoir-faire dans ces métiers. C'est la raison de nos investissements dans les nouvelles techniques et technologies exposées dans le rapport technique. Le contrôle de performances est la base de nos services, et est nécessaire pour proposer du conseil. Là-aussi, nous investissons pour rester très présent dans le conseil.

Second dossier : le laboratoire d'analyse de lait. Notre laboratoire actuel Galilait a décidé de restructurer une nouvelle fois ses activités sur un site unique à Clermont. Nous ne voulons pas suivre cet éloignement.

Avec 4 autres départements, nous avons fait part de notre démission à échéance du 31 décembre 2015. Nous avons subi la dernière restructuration de 2008 sans jamais avoir été ni écoutés ni entendus sur nos attentes, délaissés dans la réalisation même des prestations que nous étions en droit d'attendre.



Aujourd'hui, nous voulons construire une solution indépendante, originale et moderne intégrant la chaîne complète qui va de la prise d'échantillons en salle de traite jusqu'au rendu des résultats à l'éleveur, en recherchant l'appui de compétences reconnues pour conserver une autonomie d'analyses.

Ce n'est pas le chemin facile du suiveur mais nous voulons décider de notre avenir. La collecte des échantillons partagée avec l'Interprofession était aussi un sujet de désaccord puisque nous ne sommes pas du tout sur les mêmes rythmes de travail, quotidien pour nous et décadaire pour les laiteries.

Ne voyez pas dans ce constat et cette reprise d'autonomie une volonté d'isolement dans la filière. Ce n'est pas le sens de notre démarche. Nous avons affiché notre volonté claire de conserver des collaborations adultes avec les laiteries et Galilait sur toutes questions possibles. Pourquoi la collecte des échantillons ne pourrait-elle pas être optimisée et partagée entre laboratoires? Notre partenariat historique et actif avec les Entreprises Laitières de notre département n'est plus à démontrer et témoigne de notre état d'esprit.

Troisième dossier : le dynamisme de nos productions animales. Pour un département comme le nôtre avec des zones mixtes, les productions animales sont un enjeu majeur pour notre économie, le maintien des outils et du tissu local.

Elles sont aujourd'hui en retrait. C'est vrai pour les bovins comme les porcins et la volaille. Nous investissons avec nos partenaires des Organisations d'élevage au sein de Sorelva et avec la Chambre d'Agriculture par la création d'un poste confié à Virginie Forot pour relancer ces productions et remettre du dynamisme dans ces filières. N'oublions pas que nos régions naturelles d'herbage se prêtent plus à ces productions animales qu'aux productions végétales. L'économie agricole du département en dépend mais également la réussite de l'occupation de l'espace et de l'aménagement du territoire.

Pour conduire toutes ces actions, nos personnels sont nos ressources et je voudrais les remercier pour leur investissement dans leur métier. Je pense évidemment à notre Directeur Jean- Marie Nicolas et à l'équipe d'encadrement, qui a en charge le dynamisme de notre société pour rester au top des besoins des élevages. Je pense également à nos peseurs, qui voient de grandes évolutions dans la prise en compte des technologies. Nous sommes très fiers de leur faire utiliser des techniques, qui sont une source de richesse et d'employabilité future pour ceux qui les ont maîtrisées. Je pense aussi aux équipes de conseillers, qui évoluent avec le développement de nouveaux moyens autour de Sielweb. Merci à vous pour votre écoute quotidienne des éleveurs et de leur besoins.

Nous avons ici l'Assemblée Générale de notre Syndicat départemental. Mais comme vous le savez, nous sommes en attente de fusionner avec notre voisin de Saône-et-Loire. D'une collaboration de plus en plus intense, nous vous proposerons en 2015 des AGE pour réaliser cette fusion puisque la dernière loi agricole, votée cet été, nous permet de faire ces fusions sans incidence fiscale. Toute l'année 2014, nos conseils d'administration se sont tenus en commun dans une excellente ambiance. Et je tiens à remercier les administrateurs, qui ont pris le temps de participer à chacune des réunions de Conseil où nous avons un taux de présence très élevé.

Dans notre monde, où la communication tient une place des plus importantes, je vais conclure ce court rapport avec quelques messages. Dans les moments plus difficiles où la solidarité est essentielle, faisons attention à ne pas rajouter des messages anxigènes mais au contraire diffusons aussi les réussites, expériences et initiatives couronnées de succès... il y en a!

La passion se partage! C'est aussi le sens de notre action sur le terrain, de notre engagement au côté des éleveurs. Nous pourrons ainsi éviter les replis sur soi; plutôt que construire des murs, construisons des ponts.

Rapport financier BOVI COOP

Le COMPTE DE RESULTATS
de l'exercice 2013/14 fait apparaître :

- . un résultat d'exploitation négatif à - 32 601 €
compte tenu d'une dotation de 300 000 €
aux caisses de régulation pour compléments
sur apports aux éleveurs
- . un résultat financier positif de 93 368 €
- . un résultat exceptionnel excédentaire de 48 044 €.



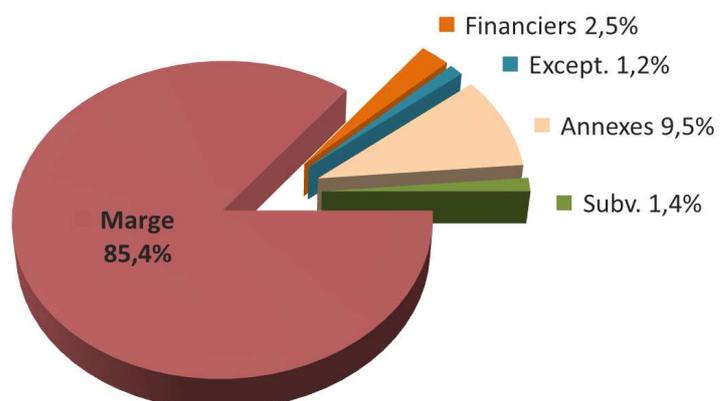
Le résultat net s'établit
à 108 812 €.

Produits d'exploitation	55 135 K€
Charges d'exploitation	55 167 K€
dont compléments sur apports	- 300 K€
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 32 K€
RESULTAT FINANCIER	+ 93 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	+ 48 K€
RESULTAT DE L'EX.	+ 108 K€

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : 3 776 781 €

Le chiffre d'affaires est stable
et atteint 55 037 103 €.

L'activité du groupement spécialisé
représente 27% du chiffre
d'affaires.



La marge commerciale globale est de 3 216 684 € après dotation aux caisses de régulation et représente 85,4% des ressources de fonctionnement de BOVI COOP.

Les subventions sont en baisse et s'élèvent à 53 755 €.

Les produits financiers sont en diminution à 95 924 €.

CHARGES : 3 667 969 €

Les charges de personnel correspondent à 32,5 ETP pour un montant de 1 784 129 €.

Les charges externes représentent le 2^{ème} poste de charges avec 1 048 105 €.

Les postes les plus importants sont : entretien véhicules, personnel mis à disposition, transports, déplacements et honoraires vétérinaires.

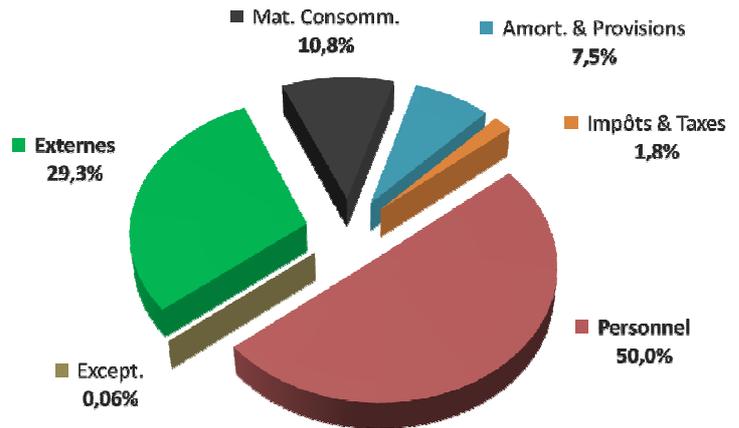
Les matières consommables sont constituées à 88% par le carburant pour un montant de 384 900 €.

Les amortissements s'élèvent à 257 727 €.

Les charges d'exploitation ont progressé de 1,5% par rapport à l'exercice précédent.

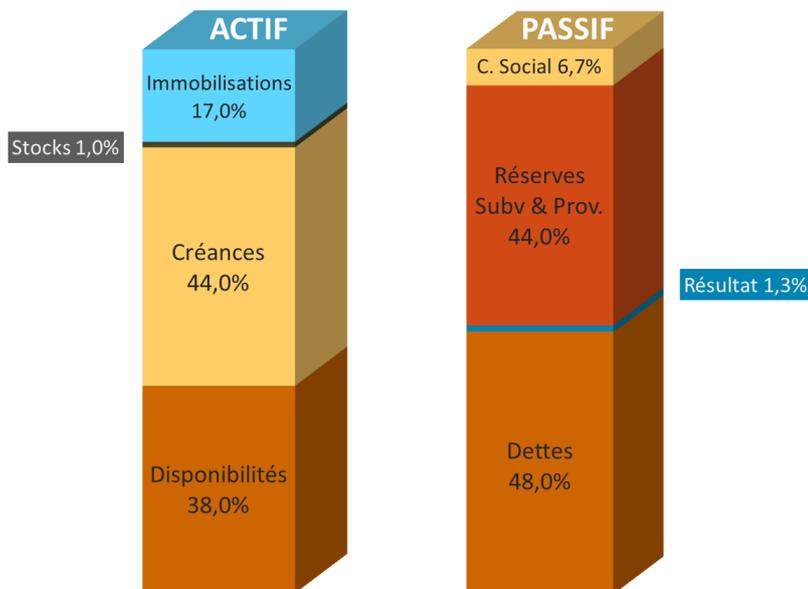
Sur le résultat de l'exercice, le Conseil d'administration a décidé de doter les caisses de régulation à hauteur de 300 000 € :

- 106 000 € aux petits veaux et gros bovins en confiance
- 154 000 € aux Jeunes Bovins en contrat,
- 20 000 € aux veaux sevrés
- 20 000 € aux veaux de lait BRESSOU.



BILAN 2013/14

Le BILAN de BOVI COOP est satisfaisant.



Total BILAN : 9 028 479 €

Les capitaux propres permettent d'assurer le fonctionnement de la coopérative dans des conditions acceptables et garantissent les règlements aux adhérents quel que soit le risque client.

La trésorerie disponible, qui représente 38% de l'Actif, permet de peu recourir au financement bancaire pour limiter les frais financiers.

Les dettes sont essentiellement des dettes fournisseurs.

BOVI COOP

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013/14 clos le 30/06/14 et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

L'Assemblée constate que le capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit au 30 juin 2014, s'élève à 593 811,00 € contre un montant de 580 966,50 € à la clôture de l'exercice précédent. Le capital social a donc augmenté de 12 844,50 €.

Quatrième résolution - dotation des réserves obligatoires

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 108 812,12 € dont un résultat résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de 120 624,12 € et un bénéfice résultant des opérations faites avec les tiers de 11 812,00 €, l'Assemblée Générale Ordinaire dote les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

. Réserve légale (10% de l'excédent net réalisé hors opérations tiers)	:	12 062,41 €
. Réserve compensant le remboursement de parts sociales	:	0 €
. Réserve résultant d'excédent non répartissable	:	48 044,92 €
. Réserve sur les opérations avec les tiers non associés	:	- 11 812,00 €

Après imputation des dotations des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à 60 516,79 €, inscrit à la réserve facultative.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions conclues entre la société Coopérative et ses administrateurs ainsi que les conventions passées entre des sociétés ayant des administrateurs communs, approuve les conventions.

Sixième résolution

Les mandats de MM. Paul BEREZIAT (Béréziat), Olivier DECULTIEUX (St Clément les Places-69), Bruno GRATALOUP (Aigueblanche-73), Patrick JOSSERAND (Versailleux), David LAFONT (Montracol), Gilbert LIMANDAS (St-Paul-de-Varax), Benoit NEVORET (Marboz), Jean-Yves PELUS (St-Didier-d'Aussiat) et Michel PONTILLE (Ronno-69) arrivent à expiration. A l'exception de Paul BEREZIAT et Bruno GRATALOUP, tous sollicitent leur renouvellement.

Mme Cécile REY (les Avanchers-73), MM. Mickael DUMONT (St André de Corcy) et Stéphane TOURT (Lanslebourg-73) sont proposés comme nouveaux administrateurs.

Septième résolution

L'Assemblée ratifie les remboursements des frais de déplacements et l'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice 2013/14 soit 5 315,20 € pour les frais de déplacement et 5 998,10 € pour les indemnités de temps passé.

Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain. Elle adopte le budget 2014/2015 pour ces mêmes indemnités pour un montant de 15 000 €.

Rapport moral du Président Gilbert LIMANDAS

Cette année 2014 se termine dans un contexte morose pour notre agriculture et notre économie en général.

Concernant notre secteur agricole, aucune production de base ou presque n'est épargnée. Le cours des céréales est historiquement bas; le cadran du porc a atteint 1,18 € /kg; la viande bovine a baissé de 15% sur un an; le marché des fruits et légumes est en crise. La production laitière, épargnée jusque-là, entre dans la tourmente de la surproduction pour l'année à venir.

La hausse de 15% environ de nos charges, enregistrée depuis 3 ans et les contraintes administratives toujours plus nombreuses malgré toutes les promesses de simplification, justifient l'anxiété et la lassitude de beaucoup de producteurs.

A cet égard, la filière de l'engraissement de bovins, très impactée par la baisse des prix, va devoir en plus supporter une diminution très forte des aides de la PAC dès 2014 et qui va s'amplifier jusqu'en 2019.

Je ne vous cache pas que je suis très inquiet sur l'avenir de cette filière. Sa seule issue se trouve dans les prix de marché. Il nous faut une augmentation des tarifs d'au moins 20% grâce à la reprise du marché ou à des accords de contractualisation avec l'aval. A défaut, cette production s'effritera dans les 5 ans à venir, ce qui engendrera de réelles difficultés pour nos Coopératives et pour les abattoirs.

Je me dois de vous dire aussi mon inquiétude quant aux réglementations contraignantes pour la protection de l'environnement. L'agrandissement des zones vulnérables est un élément qui risque d'entraîner un certain nombre d'exploitations en polyculture élevage à abandonner la production animale devant les obligations qui leur seront imposées, qu'ils ne souhaitent pas réaliser ou qu'ils ne pourront pas financer malgré les aides de l'agence de bassin car ce sont des dépenses improductives.

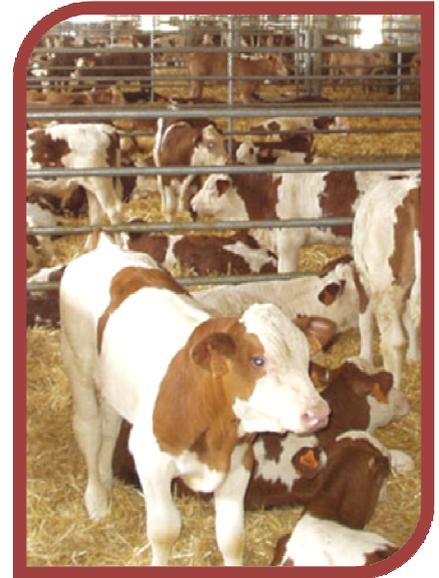
Cette situation aura aussi un impact sur le maintien des volumes de production animale.

Pour ne citer que BOVI COOP, le groupement des éleveurs spécialisés avec environ 120 élevages sur 2 360 adhérents actifs à la Coopérative représente 27% de notre chiffre d'affaires et 64% de notre résultat. C'est dire toute l'importance que nous devons accorder à soutenir ces productions. C'est la raison de notre implication au côté des filières spécialisées.

Je souhaite que cet engagement fort de la Coopérative auprès de ses producteurs spécialisés soit adoubi d'un engagement financier de la filière aval. J'espère que les pouvoirs publics, eux-aussi par des compensations financières, compenseront pour partie la chute des aides PAC sous peine de tensions fortes dans la filière des bovins maigres.

Nous participons au CROF et nous nous sommes engagés sur plus de 1 500 places d'engraissement pour 2015 grâce au fond de sécurisation des marges initié par le CROF. Tous les trimestres, nous faisons le point avec Rhône-Alpes Elevage (en charge du CROF) et le Conseil Régional. Cela nous a permis de faire bénéficier les nouveaux producteurs d'un retour de 25 900 € sur les 3 premiers trimestres de 2014, ce qui représente 2 925 € par élevage pour conforter leur trésorerie.

Notre caisse de régulation des Jeunes Bovins va intervenir cette année sur des niveaux de valeur ajoutée proches de ceux de 2013. Nous allons ainsi redistribuer 150 à 170 000 € aux engraisseurs qui contractualisent leur production.



En 2014, nous avons également voulu encourager l'élevage des Bressou pour lequel nous avons perdu 50% de nos producteurs en 2 ans. Nous allons y contribuer grâce à l'augmentation du prix de carcasse des Bressou et aux aides à la qualité distribuées par Bovi Coop. Nos adhérents peuvent d'ores et déjà revaloriser de 100 € de plus aux 1 000 litres le lait utilisé par les veaux.

Nous nous impliquons également aux côtés des nouveaux producteurs en leur apportant une aide de 50 € par veau pendant 3 ans. Cette aide de Bovi Coop combinée à l'aide aux bâtiments du CROF couvrira de 70 à 80% des investissements en bâtiment neuf et matériel de distribution du lait pour un nouvel éleveur de Bressou.

Pour revenir aux résultats de BOVI COOP, je me félicite de notre reprise d'activité commerciale avec 1,5 % d'animaux achetés en plus. Nous reprenons notre dynamique de progression entamée il y a 15 ans et qui s'était brutalement interrompue en 2013, mais nous en connaissons les raisons. Cette reprise est en grande partie liée au contexte laitier porteur en 2013 et 2014 qui a incité à élever plus de génisses pour augmenter les troupeaux laitiers en prévision de la fin des quotas. Avec également la possibilité de vendre à prix intéressant des génisses gestantes pour le marché export.

Ce maintien d'un bon niveau d'activité et le contrôle de nos charges d'exploitation, qui ne progressent que de 1,3%, nous permet d'afficher un résultat de 108 000 € après avoir crédité nos caisses de régulation de 300 000 €. Nos caisses de régulation seront fortement sollicitées cette année par une distribution de 30 € par veau Bressou et sevré et par une intervention élevée pour les jeunes bovins. Pour les petits veaux, vaches de réforme, bovins maigres et autres animaux achetés en confiance, nous ne pouvons distribuer que 2 € par animal, ce qui représente quand même 106 000 €.

Conscient de la modestie que représente cette aide pour les éleveurs de la Coopérative, notre Conseil a décidé de la remplacer à partir de cette année par une aide à l'adhésion à la Coopérative. Ainsi, tout nouvel adhérent de moins de 50 ans, ayant signé un bulletin d'adhésion qui l'engage pour 5 ans, bénéficiera d'une aide de 20 € par animal commercialisé.

Dans le cadre de l'adhésion à travers un GAEC, l'aide sera proratisée au nombre d'associés du GAEC.

Pour conclure sur ce sujet, je souhaite qu'avec le soutien de la Coopérative, de la filière, de la Région, nous arrivions à maintenir l'élevage sur notre zone de reconnaissance. Toutes les filières animales sont créatrices de valeur ajoutée et d'emplois. Et contrairement à ce que pensent les mouvements écologistes, elles contribuent à l'entretien du territoire dans le respect de l'équilibre de la nature. Il n'y a pas de meilleur piège à carbone, ni de meilleure rétention pour l'écoulement des eaux de surface que les prairies. Mais il n'y a aucune raison d'entretenir des prairies s'il n'y a pas des ruminants pour manger l'herbe qui y pousse.

Pour nous conforter dans cette orientation, nous pouvons compter avec l'appui de Virginie Forot, embauchée par la Chambre d'Agriculture et les Organisations d'Élevage, et avec l'aide financière du Conseil Général. Virginie a pour mission de travailler à la dynamique de toutes les filières animales pour le département de l'Ain.

Je ne saurais terminer mon intervention sans remercier mes collègues, Vices-présidents et Administrateurs, pour leur implication dans les orientations de la Coopérative et pour leur participation à nos réunions. Merci également à nos salariés et à notre directeur Yann Le Scouezec, pour leur conscience professionnelle et la qualité de leur travail, qui permet à notre Coopérative de bien fonctionner et de se développer.

L'année qui vient s'annonce compliquée pour bon nombre d'éleveurs laitiers, allaitants ou engraisseurs. Vous pouvez compter sur le Président, les administrateurs et les salariés de votre Coopérative pour vous accompagner au mieux à passer ce mauvais cap, qui sera inévitablement suivi d'une reprise d'autant plus forte.

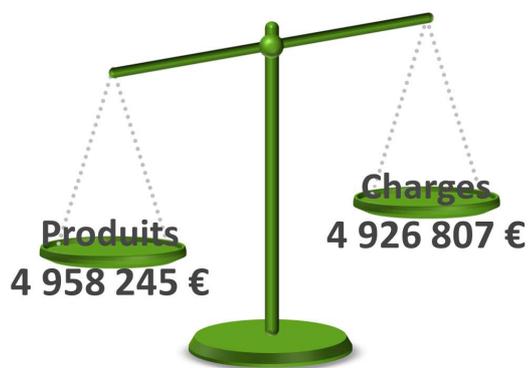
Rapport financier AIN GENETIQUE SERVICE

Sur l'exercice 2013/14 d'AGS, le total des produits s'élève à 4 958 245 €. Il est en hausse de 7,35%.

Le total des charges, en hausse également de 13,64% s'établit à 4 926 807 €.



Compte de résultats 2013/14



Le résultat de l'exercice s'affiche à +31 438 €.

résultat : + 31 438 €

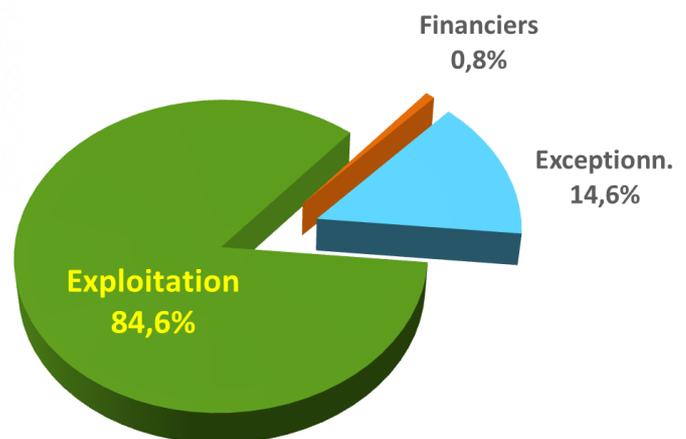
PRODUITS : 4 958 245 €

L'exploitation représente 84,57 % du total des produits, contre 4 067 043 € en 2013.

La hausse s'explique par la progression des ventes des minéraux Génial et de la gamme de compléments nutritionnels Nutral, ainsi que par l'augmentation des ventes de semences, des travaux d'inséminations, du groupage et du génotypage, qui ont largement compensé la baisse de la mise à disposition de personnel.

Les produits financiers diminuent de 18 K€ avec la baisse des taux de placement.

Quant aux produits exceptionnels, ils s'élèvent à 723 937 € grâce à la vente de la taurellerie à UMOTEST et à la ristourne de BOVI COOP sur l'activité "génisses prêtes".



CHARGES : 4 926 807 €

Les achats de marchandises et approvisionnements sont en hausse de 52 038 €, en lien avec la hausse du chiffre d'affaires sur la revente de produits liés à la reproduction.

Les charges externes représentent 38% du total des charges d'exploitation.

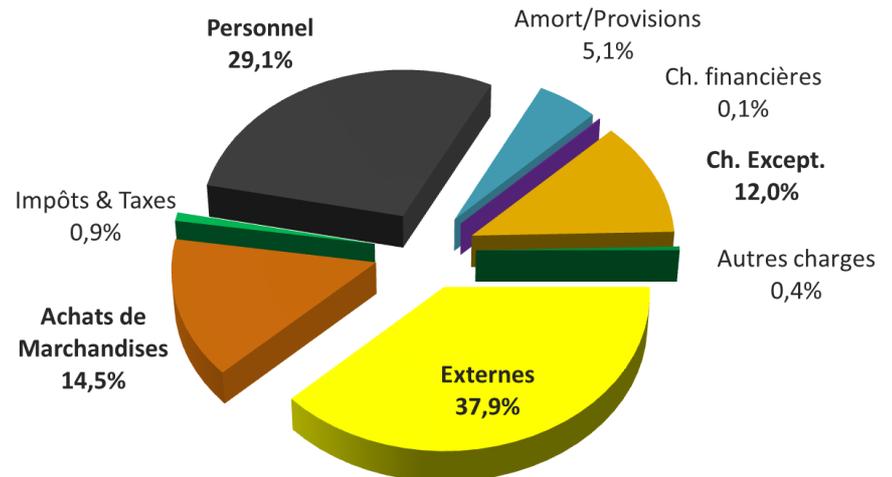
Elles progressent de 190 600 € par :

- l'augmentation de la sous-traitance de 56% avec le recours aux prestations AXIA pour assurer le remplacement des inséminateurs,
- l'achat de génotypages,
- la progression de l'activité TE de Bel-Air Embryons,
- les intrants et autres charges liées à l'IA équine, notamment les locations et charges de personnel extérieur, les rétrocessions de commissions.

On notera une baisse du poste "Impôts et taxes" par rapport à l'exercice précédent grâce à la très forte diminution des formations aux salariés. Les charges de personnel sont en légère baisse de 33 945 €.

Les amortissements sont stables.

Les charges financières diminuent alors que les charges exceptionnelles sont en hausse du fait de la valeur nette comptable des bâtiments cédés à UMOTEST.



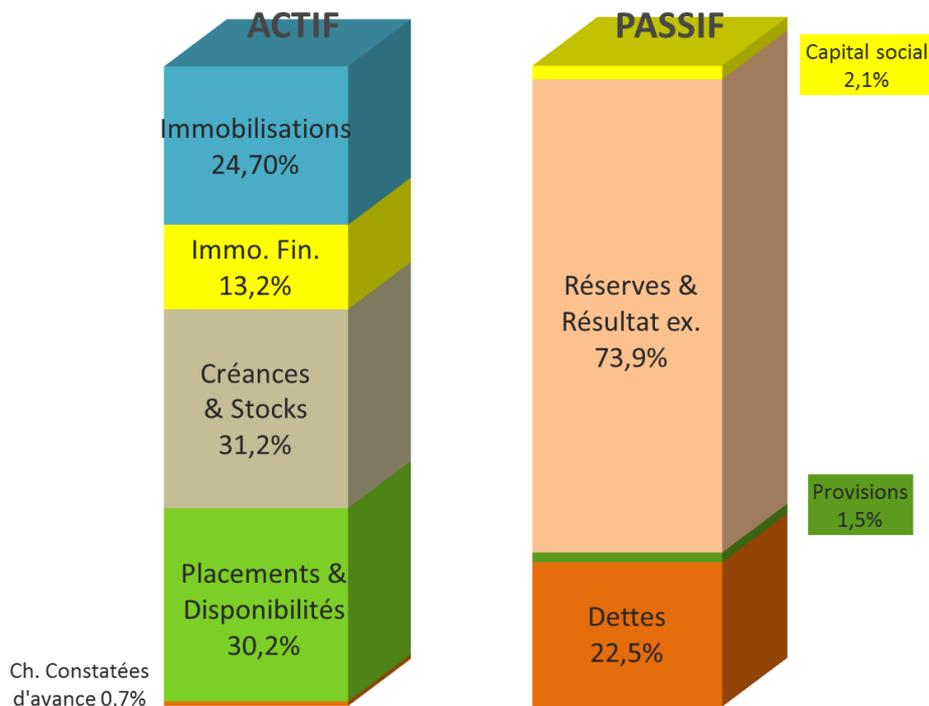
Produits d'exploitation	4 193 415 €
Charges d'exploitation	4 329 261 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 135 846 €
RESULTAT FINANCIER	36 437 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	130 847 €
RESULTAT DE L'EX.	+ 31 438 €

Le compte de résultats 2013/14 de votre coopérative AIN GENETIQUE SERVICE fait donc apparaître :

- un résultat d'exploitation négatif à - 135 846 €
- un résultat financier de +36 437 €
- un résultat exceptionnel positif à +130 847 €

Le résultat final de l'exercice 2013/14 s'élève donc à +31 438 €.

BILAN 2013/14



Total BILAN : 5 658 164 €

Au 30 juin 2014, le bilan d'AGS s'établit à 5 658 164 €.

ACTIF

Les immobilisations corporelles sont en baisse de 441 852 € suite à la vente de la taurellerie, compensée pour partie par la fin des travaux de la Ferme de Confrançon. L'actif immobilisé se situe ainsi à 2 149 678 € et diminue de 6,71%.

Les stocks augmentent de 8% alors que les créances sont en forte baisse à 49%. Les valeurs mobilières de placement et les disponibilités représentent 30,17% de l'actif.

PASSIF

Les capitaux propres progressent de +0,85% avec les mises à jour de capital social et l'affectation du résultat de l'exercice précédent. Ils représentent près de 76% du passif.

Les provisions diminuent du fait de la reprise d'une partie de la provision pour indemnités de fin de carrière.

Les dettes fournisseurs augmentent alors que les emprunts, dettes fiscales, sociales et autres dettes sont en baisse. Le fonds de roulement à 38,72% illustre bien la solidité financière de votre coopérative.

AIN GENETIQUE SERVICE

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013/14, la présentation des comptes annuels et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que toutes les opérations traduites par lesdits comptes ou résumés dans les rapports.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

L'assemblée générale constate un résultat net de + 31 437,96 €, et se décompose en :

- déficit de 142 716,43 € sur les opérations réalisées avec les tiers non-associés,
- excédent de 174 154,39 € sur les opérations réalisées avec les coopérateurs, dont un résultat exceptionnel non répartissable de 130 846,90 € provenant en partie d'une plus-value sur cessions d'immobilisations.

Conformément au plan comptable des coopératives, le déficit constaté sur les opérations faites avec les tiers est imputé sur la réserve facultative.

Quatrième résolution

La réserve légale étant supérieure au capital social, l'obligation de dotation est remplie. Par conséquent, l'assemblée générale ordinaire ne dote pas la réserve légale.

Le résultat exceptionnel n'étant pas un excédent distribuable, il est affecté en totalité, soit 130 846,90 € au poste des réserves statutaires.

Après dotation des réserves obligatoires, le résultat distribuable s'élève à 43 307,49 € est réparti selon les résolutions qui suivent.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas servir d'intérêts aux parts sociales détenues par les associés de la Coopérative.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas distribuer de dividendes reçus par la Coopérative au titre des participations qu'elle détient, conformément aux dispositions de l'article L.523-1.

Septième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide de ne pas verser de ristourne aux associés-coopérateurs.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas répartir au profit des associés-coopérateurs de ristournes sous forme d'attribution de parts sociales d'épargne.

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas constituer de provisions pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales.

Dixième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas constituer de provisions pour ristournes éventuelles.

Onzième résolution

Compte tenu des délibérations précédentes, l'assemblée générale constate que le montant des excédents disponibles est de 43 307,49 € et est affectée en réserve facultative.

Douzième résolution

Les mandats de MM. Alain Vuillat du Grand Abergement, Daniel Blanc (Curciat Dongalon), Mikaël Cordier-GAEC de Baritel (Chaveyriat), Alain Decher (Grièges), Michel Nergoux (Péronnas) et Daniel Ramel (Vouvray) arrivent à expiration.

A l'exception de Daniel Ramel et de Michel Nergoux, tous sollicitent leur renouvellement.

MM. Stéphane Martinand (GAEC des Montaines) de Champdor et Jean-Pierre Bornarel (GAEC des Baisses) de Saint-Rémy sont proposés comme nouveaux administrateurs.

Treizième résolution

L'assemblée générale constate que le montant du capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice soit au 30 juin 2014 est de 116 597 €, soit une augmentation de 5 038 € par rapport au montant constaté à la date de clôture de l'exercice précédent.

Quatorzième résolution

L'assemblée générale ratifie les remboursements des frais de déplacements et l'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice soit respectivement 14 649 € et 15 343 €.

Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

L'Assemblée fixe à 40 000 € le montant global de ces remboursements et indemnités pour l'exercice 2014/15.

Rapport moral du Président

Alain VUAILLAT

Nous venons de terminer un exercice comptable dans une conjoncture favorable à la production laitière : un prix du lait soutenu dans les différentes filières, des cours de la viande en léger repli mais qui restent corrects et surtout un marché pour les animaux vivants très actif grâce à une demande forte pour l'exportation et à un marché national actif pour accroître la production.

L'épisode pluvieux de cet été a posé quelques soucis pour la récolte des céréales à paille et des foins mais les vaches ont bien mieux supporté le manque de chaleur que les touristes, qui n'ont pas pu apprécier notre belle région.

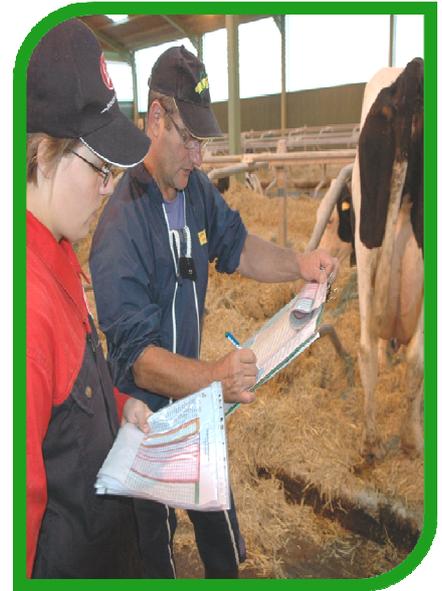
Depuis cet automne, nous sommes entrés dans une phase de récession de tous les prix des produits agricoles due à l'instabilité du contexte géo-politique. La façon dont seront traités certains dossiers internationaux pourrait accentuer ou au contraire diminuer les conséquences sur l'économie agricole Française.

Dans ce contexte, notre coopérative AIN GENETIQUE SERVICE a maintenu globalement son activité même si nous déplorons la perte de 1% de l'activité IA, qui est notre cœur de métier. Le turnover trop important de nos techniciens, notamment sur les groupes de la Dombes et de la Montagne, n'a pas permis de faire le travail de prospection nécessaire à une hausse d'activité. De plus, pour la première fois, il nous est difficile de recruter des techniciens d'insémination sur la zone Montagne.

Mais le problème le plus important de notre coopérative reste la question de la section équine. Nous en avons largement débattu lors des assemblées de section. Le fort déficit cumulé de cette section, la crise déjà bien présente chez les éleveurs de chevaux (hausse de la TVA, nombre important d'étales, nombre d'acheteurs de poulains limité...) nous ont fait prendre la décision d'arrêter la gestion directe du site de Châtenay.

Néanmoins, nous avons travaillé pour que l'activité sur ce site perdure afin de ne pas laisser dans l'embarras les éleveurs de chevaux du département qui nous ont fait confiance, ainsi que la Communauté de Communes de Chalamont et le Conseil Général de l'Ain. EQUI'DIFFUSION filiale des coopératives COOPEL-ELVANOVA et GENES DIFFUSION seraient intéressées pour reprendre l'activité du Haras de Châtenay mais, à ce jour, rien n'est finalisé.

Des problèmes latents depuis plusieurs années, amplifiés par des lacunes dans la gestion de la section équine, ont conduit le Conseil d'administration d'AGS vers la proposition d'une rupture conventionnelle du contrat de travail de son directeur, Gilles MERVANT. Ce dernier ayant accepté, la solidarité au sein des Organisations d'élevage a pleinement joué son rôle puisque François MONTAGNON, directeur de SORELVA et de CMRE a accepté d'assurer la direction d'AGS à temps partiel. Le reste sera redéfini dans la nouvelle gouvernance réfléchi par les Organisations d'élevage de l'Ain. Je remercie François d'avoir accepté ce surplus de travail car nous avons pu bénéficier tout de suite de ses qualités de manager. A ce jour, un suivi comptable par section analytique est en place et nous avons entériné l'accord d'établissement.



Je salue aussi l'arrivée de Virginie FOROT dans l'équipe des cadres de SORELVA. Elle a d'emblée permis la mise en place de l'action OPTI'génisse, qui doit être une émulation dans l'exploitation et la valorisation de nos pré-troupeaux.

Outre UMOTEST, nous avons de très bonnes relations avec les autres Entreprises de sélection auxquelles nous adhérons, notamment GENES DIFFUSION en Prim'Holstein et Charolais. Grâce à des techniciens à temps partiel, nous contribuons activement à la création génétique dans ces deux races. Le nombre de géniteurs nés dans l'AIN montre la qualité de notre cheptel et celle de notre travail.

Dans le groupe GENES DIFFUSION, les faits marquants pour cette campagne sont l'indexation génomique femelle à partir des bulbes de poil, une indexation génomique de différenciation sur la santé du pied et en race charolaise, après le succès de la gamme GEN'CROSS, le lancement du tout premier taureau génomique qualifié "élevage".

Pour l'OES SIMMENTALE, la génomique et la semence sexée font déjà partie des choix des éleveurs. J'en profite pour remercier Daniel RAMEL, qui quitte notre Conseil d'administration, pour son action pendant 35 ans au sein de notre coopérative. Il était également notre représentant à l'OES SIMMENTALE. Daniel est un véritable coopérateur, sincère et loyal.

Je remercie Stéphane MARTINAND d'avoir bien voulu lui succéder.

A UMOTEST, l'année a été marquée par l'élection de Jean-Noël SAINTOT comme nouveau Président et surtout par la mise en service de la Station de donneuses. Nous sommes fiers d'avoir sur le site des Soudanières le fleuron de la création de la génétique UMOTEST.

Administrateur pendant 20 ans à AGS et pendant une dizaine d'années à UMOTEST, Michel NERGOUX n'a pas souhaité renouveler son mandat. Je le remercie également pour son action. Michel est un battant, disponible et créatif. A charge de J-Paul BORNAREL de nous apporter autant de dynamisme.

Comme vous pouvez le constater, nous travaillons en étroite collaboration avec nos différents partenaires dans le petit "cocon douillet" du département. Les choses risquent d'être bouleversées dans les années à venir car le nouveau projet de règlement zootechnique Européen doit modifier profondément l'organisation de l'élevage Français.

La création d'OES - Organismes et Entreprises de Sélection - aura vocation à organiser autour d'elles le contrôle de performances, la filiation, l'indexation et la diffusion du progrès génétique. Calquée sur les modèles présents en Europe du Nord, cette nouvelle organisation devra être plus rationnelle, limitant le nombre d'opérateurs dans les exploitations d'élevage, qui seront de moins en moins nombreuses.

Nous devons être attentifs à toutes des évolutions, ne pas «louper» le démarrage du train et nous assurer que la grande majorité des éleveurs y trouvent leur compte. Ceci est un vaste chantier où nous devons être imaginatifs et précurseurs si l'on ne veut pas subir !

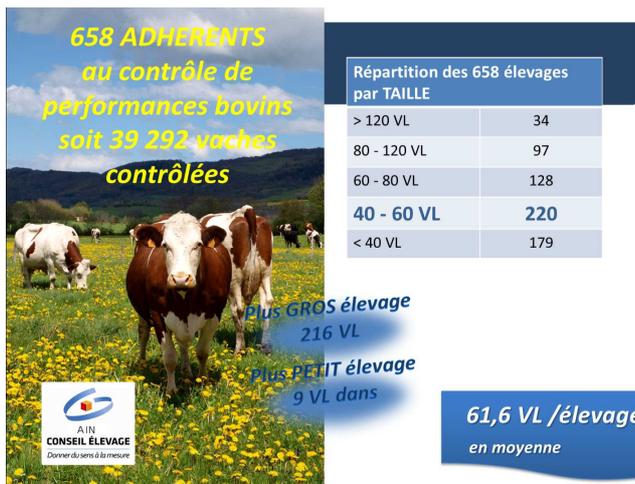
Une entreprise de services comme AGS doit sa bonne marche à la qualité de son personnel. Je tiens à remercier tous nos salariés pour l'effort qu'ils font pour assurer le meilleur service à nos adhérents, et ce, 365 jours par an.

Bien au-delà des restructurations, je reste persuadé que notre département restera une terre d'élevage avec des agriculteurs fiers de leur métier et de leurs produits.



Rapport technique

L'élevage laitier poursuit sa restructuration. Si l'agrandissement est la voie la plus visible à l'heure où l'on parle de ferme de 1 000 vaches, il ne faut pas oublier pour autant la diversité des situations. Les chiffres de ce tableau nous montrent l'amplitude des tailles des élevages dans l'AIN. Aujourd'hui, avec les moyens dont on dispose y compris le robot de traite, un



homme peut s'occuper de 50 vaches. Il est toujours possible de faire plus mais c'est souvent au détriment de la charge de travail et du résultat.

Par ailleurs, de très petits élevages compensent leur petite taille par un circuit court de commercialisation de leurs produits et par une performance économique optimisée. La production moyenne 2014 de l'étable laitière départementale a marqué le pas suite aux conditions climatiques et fourragères difficiles des stocks de la campagne 2013. Là aussi, la diversité de production est énorme et sans lien avec la performance économique, qui elle est d'abord et toujours très liée à la cohérence des choix techniques.

Pour réaliser le **contrôle de performances** aujourd'hui, nous avons une diversité de situations que nous cherchons à bien maîtriser. Les salles de traite électroniques comme les robots valorisent des outils informatiques tels qu' Ori-automate permettant de faire circuler l'information entre l'élevage et le site central. Cela semble simple mais il faut beaucoup d'énergie pour parvenir à faire dialoguer des systèmes concurrents et des versions en évolutions permanentes. Le prélèvement pour les robots est réalisé par une machine Ori-collector, dont la fabrication gérée par FCEL est confiée à un industriel espagnol.

Pour les élevages en traite classique, nous déployons la liste de pesées électronique progressivement par secteur de pesée. Avec cet équipement nous améliorons la sécurité du prélèvement et facilitons les conditions de travail du peseur. Un travail d'enquête terrain avec l'ANACT a démontré la supériorité de ce système.

Les collègues de tous les ECEL de l'Ouest sont venus, cet été, voir la mise en œuvre en élevage de la LP@ et certains sont intéressés pour acquérir le logiciel que nous avons fait réaliser à CMRE.

Avec 45 252 IAP, AIN GENETIQUE SERVICE affiche une baisse d'activité de 1%

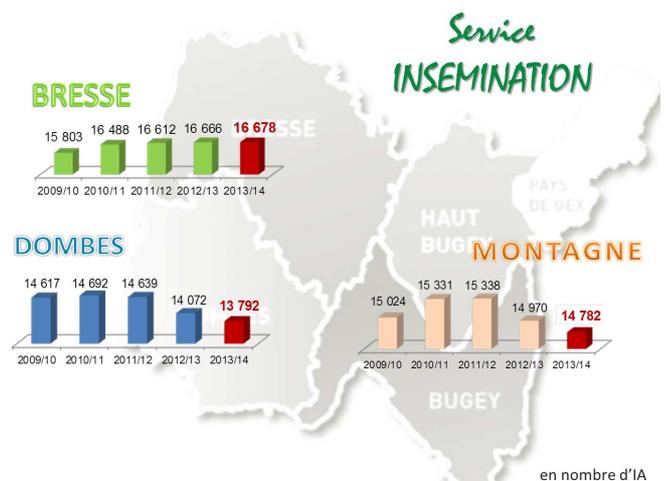
par rapport à l'exercice précédent.

Les IA Totales diminuent de 2% tandis qu'avec 62,3%, le taux de non-retours à 90 jours est en évolution favorable depuis deux ans.

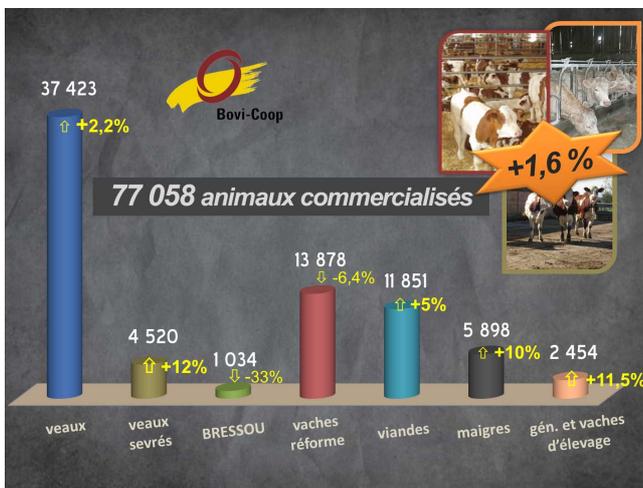
L'évolution des inséminations continue d'être inégale d'une zone à l'autre du département. Si en Bresse l'activité est dynamique avec un gain de près de 1 000 IAP en 5 ans, on en perd presque autant en Dombes, qui a une vocation plus céréalière.

La Montagne est plus proche de la stabilité même si nous perdons de l'activité dans le Pays de Gex.

Plus de la moitié des inséminations sont réalisées avec de la semence de taureaux Montbéliards. Mais la part du Montbéliard en race pure est en baisse du fait de la cessation d'activité de plusieurs troupeaux et de l'impact de la semence sexée, qui permet d'inséminer ses meilleures femelles en race pure, tandis que le choix du croisement industriel est fait pour un nombre croissant d'animaux plus ordinaires. Le Charolais, réparti pour moitié en race pure et moitié en croisement industriel, est globalement stable tandis que les autres races Prim'Holstein, Limousine et Simmentale ont une activité en hausse.



L'activité de BOVI COOP augmente globalement de 1,6% sur ce dernier exercice.



C'est un excellent résultat dans un environnement où l'activité de bon nombre d'opérateurs est en baisse. Toutes les catégories d'animaux sont en hausse, à l'exception des Bressou, qui font l'objet d'une relance d'activité et des vaches de réforme, que les éleveurs ont conservées pour augmenter leur production laitière.

Les progressions sont très fortes en veaux sevrés, dont le marché est porteur et valorisant grâce à l'export pays tiers ainsi qu'en génisses prêtes pour exactement les mêmes raisons. Pour ces deux productions, l'export représente 75 à 80 % de nos débouchés et c'est grâce à l'export que nous avons pu valoriser sensiblement nos prix d'achat depuis trois ans.

L'augmentation du nombre de petits veaux, qui s'est d'ailleurs confirmée depuis la fin de cet exercice, est liée à la volonté des éleveurs laitiers de faire plus de lait avec en point de mire l'arrêt des quotas... et par la nécessité de refaire la trésorerie entamée par la hausse des charges de 2012 et 2013 et par les mauvais résultats de la production céréalière de 2013.

Notre activité "bovin viande" progresse également très nettement grâce au démarrage de nouveaux ateliers d'engraissement encouragés par la bonne conjoncture de 2012 et 2013. La mévente des céréales et leur récolte abondante de l'automne encouragent les éleveurs à poursuivre cette activité malgré le contexte très difficile de cette fin d'année.

Les prix d'achat de presque toutes les catégories d'animaux sont en repli. La baisse de consommation régulière en France et en Europe avec une production globalement soutenue ont eu une raison de la hausse continue des tarifs que nous connaissions depuis 2 ans. Depuis cet automne, la fermeture du marché Russe et l'abondance des réformes laitières a encore considérablement dégradé le marché et les prix de vente. Les niveaux bas atteints depuis cet été pour les jeunes bovins et pour les femelles engraisées du troupeau allaitant deviennent préoccupants pour la poursuite de ces élevages. Seuls les prix des génisses prêtes, grâce à l'export, ont poursuivi leur progression.

Le **site web de consultation de BOVI COOP**

est maintenant pleinement opérationnel.

Il est accessible à nos 2 360 adhérents, qui ont reçu en début d'année leurs identifiants et mot de passe.

A cette date, seuls 360 adhérents utilisent ce service, qui leur permet de consulter et télécharger leurs factures, consulter en temps réel les poids et carcasses de leurs animaux, consulter l'état de leur capital social.



Notifications électroniques 2014 : 70%



Depuis 2012, la Chambre d'agriculture gère en direct l'identification bovine, ovine et caprine en s'appuyant sur le savoir-faire de nos Organisations d'élevage.

Cette année, le cap des 70 % de mouvements notifiés par voie électronique a été franchi !

La diffusion des logiciels Bovivlic est organisée sous le label des Organisations d'élevage de l'Ain.

Nous proposons en 2015 la possibilité de tester gratuitement un nouvel outil : le Boviphone, qui permet d'accéder à Bovivlic avec un téléphone portable.

Nous avons répondu pour la filière bovine et caprine à l'appel d'offre "contrôle de performances" organisé par le Ministère de l'Agriculture.

La réponse doit nous être donnée en fin d'année. Mais la possibilité d'agréer 5 opérateurs par filière et par département nous condamne, à terme, à revoir la mutualisation entre taille d'élevage et zone géographique.

Il est évident que des opérateurs privés ne vont pas dépenser d'énergie pour proposer des services dans des zones et des tailles d'élevage plus difficiles.

Notre savoir-faire historique validé au travers de notre agrément SMQ renouvelé en 2014 est mis en avant aujourd'hui. A l'heure où la génomique permet de repérer des animaux intéressants dans des élevages qui n'étaient pas des sélectionneurs motivés, il serait dommage de ne conserver des enregistrements de résultats de production que dans les régions les plus denses et les plus restructurées.

La diversité génétique risque de pâtir de ces dispositions incohérentes que nul autre pays européen n'a mises en place.

La génomique fait désormais partie intégrante de nos schémas de sélection. Ainsi, ce sont près de 3 inséminations sur 4 en Montbéliard et plus de la moitié en Prim'Hostein, qui sont réalisées avec de la semence de jeunes taureaux. Par ailleurs, 40% des mises en place ont été réalisées avec des paillettes de taureaux génomiques en Simmental comme en Charolais croisement avec la gamme Gen'Cross lancée à l'automne 2013.

Pour la première fois, **le seuil des 10 000 IA réalisées avec de la semence sexée est franchi.**

Les semences Sx femelles sont de plus en plus utilisées dans toutes les races (20% des IA MO, 15% en PH et 10% en SF). AGS dispose désormais de semence sexée dans pratiquement toutes les races.

Des paillettes Sx Mâles commencent à être utilisées en Charolais race pure pour donner naissance à de futurs taurillons ainsi qu'en Charolais croisement pour obtenir de très bons veaux de boucherie de type Bressou.

Primes à la qualité (jusqu'à 40 €/ veau)	Revalorisation du prix des carcasses	Aides à l'investissement
<ul style="list-style-type: none"> ⊙ 14 € Fréquence de curage ⊙ 6 € Tonte des veaux ⊙ 6 € Veaux indemnes de teigne et traitement des poux ⊙ 7 € Taux de cellules conformes ⊙ 7 € Taux de germes conformes 	⊙ + 0,3 € /kg carcasse 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Bovi Coop : Fonds Bov'ain Aide 50 € /veau pendant 3 ans pour investissements bâtiment et DAL ⊙ CROF Bovin Viande
		

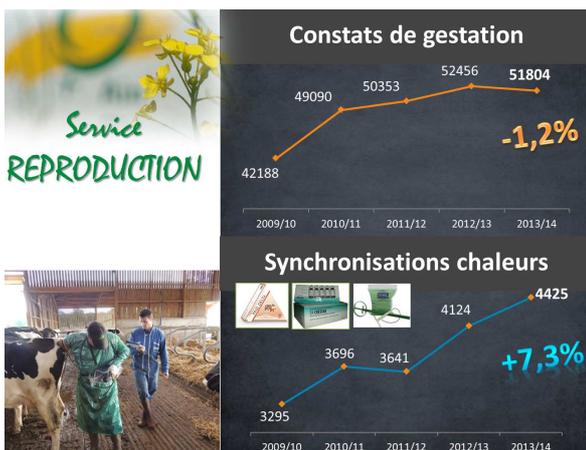
La diminution très préoccupante de notre production de **veaux de lait BRESSOU** pour laquelle nous avons perdu la moitié de nos éleveurs, a suscité une réaction forte de la coopérative.

Depuis le mois de Juillet, nous avons revalorisé les carcasses de 0,30 € par kg et nous donnons des primes à la qualité d'élevage, qui peuvent atteindre 40 € par veau.

Ces nouveaux éléments confortent la revalorisation du lait bu par les veaux pour la porter à 450 € /1000 litres. Ce niveau de prix devrait motiver de nouveaux éleveurs en période d'excédent laitier avec une probable baisse du prix du lait en général et du prix du quota B en particulier.

En 2014, nous avons voulu aider les éleveurs souhaitant mettre en place un élevage de BRESSOU, qui apporte une rémunération élevée au temps passé quand les installations en bâtiment et en DAL sont adéquates. Pour ce faire, nous avons sollicité la Région pour une aide financière du CROF Rhône-Alpes pour les éleveurs qui investissent en bâtiment ou dans le premier distributeur automatique de lait. De plus, BOVI COOP donne désormais 50 € par veau BRESSOU pendant 3 ans à ces mêmes éleveurs. Sur la base d'un investissement de 1 200 € à 1 500 € par place de veau, les aides combinées représentent 60 à 75 % du montant investi. La demande commerciale est très forte sur ce produit de niche, haut de gamme et lié au terroir. Il serait dommage de ne pas la satisfaire au risque de voir disparaître cette filière locale.

L'**activité échographique**, qui a connu une évolution très dynamique depuis son lancement il y a



10 ans, arrive maintenant à un palier. Les 51 804 constats de gestation ou constats d'involution sont à rapprocher des 45 252 IAP réalisées par la coopérative pour se rendre compte que le suivi reproduction est très présent sur le terrain.

Les synchronisations des chaleurs ont augmenté de plus d'un tiers depuis 5 ans. Les trois méthodes pour lesquelles AGS est agréée dans son PSE permettent de répondre aux demandes très diverses du terrain, vaches ou génisses laitières, allaitantes, receveuses d'embryons...

L'agrandissement des troupeaux conduit à utiliser de plus en plus la synchro, aide précieuse pour l'éleveur lors de la mise à la reproduction de ses lots de femelles.

Les **suppléments nutritionnels NUTRAL** sont maintenant utilisés par la moitié des éleveurs d'AGS. Ainsi Vélisol, Métrabol, Fertibol et autres N'ovulitral... peuvent être utilisés à un stade ou à un autre du cycle de reproduction et aident améliorer les performances tout en réduisant l'utilisation d'antibiotiques. Ces produits trouvent particulièrement leur indication lors de l'utilisation de semence sexée ainsi que dans les élevages Bio.

La nutriginomique permet de "nourrir" les bons gènes pour favoriser leur expression. **La gamme minérale GENIAL présente des solutions globales pour le troupeau.**



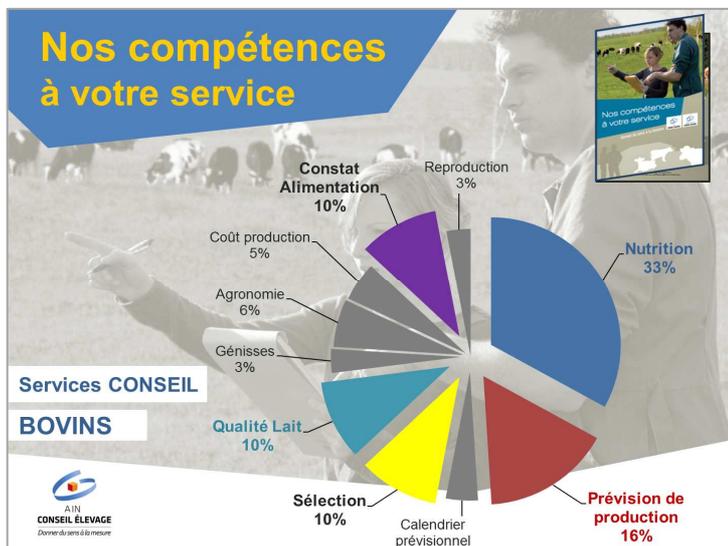
Et pour la deuxième année d'utilisation, ce sont 138 tonnes de minéraux qui ont été vendues à plus de 200 éleveurs. Le retour des élevages est très positif avec meilleure détection des chaleurs, diminution de l'intervalle vêlage-vêlage, meilleure croissance, beau poil des animaux...

Trois années après son lancement, ce sont près de 50 éleveurs de l'Ain qui se sont équipés de **Vel'Phone pour la détection des vêlages** ou de **HeatPhone pour la détection des chaleurs**. Suite au départ de notre technicien spécialisé en février, MEDRIA a souhaité trouver un nouvel accord de partenariat pour assurer le service après-vente et l'installation de nouveaux équipements. Ainsi, depuis le 1^{er} novembre 2014, les inséminateurs, qui restent prescripteurs du dispositif, orientent les éleveurs vers notre partenaire Diffus'Agri, coopérative avec laquelle nous avons déjà des accords pour la livraison des gros volumes de minéraux de la gamme Génial.

AIN CONSEIL ELEVAGE est une entreprise de services et pour cela vend des prestations nécessitant beaucoup de personnel. Nous avons un maillage terrain d'agents de pesées à temps partiel, bien souvent à mi-temps. Suivre une à deux traites par mois chez nos adhérents génère un gros volume d'heures de travail ; nous avons 30 000 heures de travail à organiser et encadrer.

Les données collectées sont mises à disposition sur un site web et servent de base au suivi technique des conseillers.

L'encadrement et la formation du personnel sont essentiels pour AIN CONSEIL ELEVAGE. De gros moyens financiers sont mobilisés pour y arriver. Nous avons, chaque année, plus de 5 % de la masse salariale en coût de formation. En interne, l'encadrement est bien structuré avec un premier niveau de proximité au sein des équipes qui déjeunent très souvent ensemble pour régler le quotidien, et un second niveau avec des experts au siège en responsabilité de chaque domaine d'activité.



Nos partenariats avec les autres OPA élevage nous permettent d'optimiser et de valoriser les compétences au mieux.

Notre offre de services est très ouverte, proposant chaque contenu à un tarif en rapport avec le temps consacré. Globalement, les services de conseil sont en croissance de l'ordre de 8 % cette année.

Quatre domaines mobilisent notre temps et nos compétences : ce sont la nutrition, la gestion de la production, la qualité du lait et les aspects économiques. Il est à noter que ces suivis technico-économiques sont en progression tant sur le suivi des marges alimentaires que sur le coût de production global.

La comparaison au sein de systèmes référencés est un élément important du succès. Notre site web va nous permettre de comparer, en temps réel, les résultats de chaque élevage.

Pour la partie qualité du lait, nous sommes relais de la campagne CNIEL sur ce thème et nous avons organisé à Ceyzériat la première formation technique sur ces questions.

En élevage caprin, les thématiques sont à part égale la nutrition, la sélection/gestion du troupeau et le coût de production. Nous n'avons que 12 adhérents caprins et nous cherchons à développer notre présence dans les élevages.

Nos compétences sont de plus en plus spécifiques. Cela nous amène à revoir notre organisation de travail. Nous avons maintenant de plus en plus de spécialistes au sein de chaque équipe géographique. Cela nous permet d'intégrer plus facilement des jeunes recrues, qui n'ont pas obligatoirement une spécialité à assumer à leur arrivée; cela leur donne le temps de s'insérer. Chaque spécialiste se doit de rester le plus au fait de sa technique et d'encadrer ou remplacer ses collègues sur ces thèmes.

A coté de ce niveau de terrain, nous avons des experts départementaux en charge de questions spécifiques. Le graphique présente ces différents domaines, mais il est clair que les questions d'ordre environnemental ont pris une ampleur tout-à-fait nouvelle.

Nous avons aussi des actions, qui nous sont demandées pour d'autres usagers que nos adhérents. Par exemple, le groupe Coopex-Umotest nous demande un accompagnement d'éleveurs étrangers acheteurs d'animaux Montbéliards. Nous les avons ainsi accompagnés en Italie, Roumanie, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Tunisie, en Algérie, au Maroc et encore bien d'autres destinations. Ces accompagnements se sont faits dans le pays de destination des animaux Montbéliards auprès d'éleveurs et de leurs encadrements techniques et vétérinaires.

Nous avons aussi beaucoup de demande de formation de techniciens, ingénieurs, vétérinaires de tous ces pays. Récemment, ce sont des Tunisiens et des Sénégalais qui ont suivi une journée de formation avec Anne BLONDEL sur la nutrition animale.

Ces accompagnements extérieurs sont source de motivation par la reconnaissance de nos compétences, qu'elle implique. Ainsi, par exemple, un technicien a pu suivre chaque trimestre pendant 3 ans un élevage de 500 vaches en Roumanie en se rendant sur place et un jeune de notre réseau a pris la responsabilité de ce troupeau pendant 2 ans. Les frontières s'élargissent grâce à la facilité des déplacements.

Le GDS s'engage dans un plan de **maîtrise de la circulation virale de l'IBR et de la BVD** avec l'éradication comme objectif à terme. La découverte ces dernières semaines de deux foyers de besnoitiose nous prouve que cette maladie émergente est bien présente dans l'Ain !

Le GDS 01 propose des services dans les domaines du bien-être animal, de la sécurité des éleveurs et de la protection sanitaire : parage des pieds des bovins, rainurage des bétons, écornage, analyses d'eau, diagnostic d'ambiance des bâtiments, désinfection et dératisation.

1 729 génisses Montbéliardes ont été génotypées sur la dernière campagne. Véritable outil pour mieux connaître son cheptel, faire les bons choix de renouvellement et des plannings d'accouplement plus précis, AGS souhaite rendre le génotypage femelle accessible à tous.

Ainsi, grâce aux aides de la coopérative, le tarif du génotypage est en baisse pour la nouvelle campagne avec 30 € HT le test, quelle que soit la race à partir de 10 commandés.

Lancé le 18 juin par GENES DIFFUSION, le GD Scan permet pour les races Charolaises et Prim'Holstein, à

partir d'un simple échantillon de poils de faire une évaluation génomique très complète. Ainsi, en Prim'Holstein, deux nouveaux caractères de santé du pied sont indexés, et grande première en Charolais 13 résultats sont évalués à partir d'un seul test. Disponibles pour les femelles mais aussi pour les mâles Charolais, l'éleveur disposera de nombreuses informations sur la morphologie, le comportement et la production de ses animaux. En bonus, d'autres caractères sont évalués tels que le facteur rouge en Prim'Holstein, le gène sans corne et le statut gène culard en Charolais, et pour tous, une vérification de la compatibilité génétique.

Le Conseil de BOVI COOP, conscient de la diminution des installations en élevage bovin face à des cessations trop nombreuses, a souhaité **encourager à compter de cette année l'adhésion à la coopérative.**

Seule l'amélioration de la productivité des salariés et des moyens matériels nécessaires peut endiguer la diminution de nos marges commerciales.

L'une des conditions de cette productivité est de conserver ou de développer les volumes d'animaux commercialisés. Ces mêmes volumes, lorsqu'ils sont conséquents, nous donnent une force de négociation face à des clients abatteurs, exportateurs ou engraisseurs intégrateurs qui eux-mêmes se sont restructurés et sont de plus en plus importants.

Depuis le 1^{er} juillet 2014, BOVI COOP donne une aide de 20 € par animal acheté à tout nouvel adhérent de la coopérative, pendant 3 ans. Sous condition que ce nouvel adhérent ait moins de 50 ans, ne soit pas déjà porteur de parts sociales et signe un bulletin d'adhésion à la coopérative. Dans le cas de l'adhésion par le biais d'un Gaec, l'aide sera proratisée au nombre d'associés.

Cette nouvelle procédure est lancée à titre expérimental. Le montant de l'aide à l'animal pourra être augmenté si les résultats financiers de BOVI COOP l'y autorisent.

Notre collaboration avec notre voisin de Saône-et-Loire a déjà maintenant quelques années d'intense existence. Aujourd'hui, la gestion des équipes et des compétences est centralisée. Un organigramme fonctionnel est en place pour attribuer les responsabilités aux uns et aux autres. Les méthodes de travail sont harmonisées, même si l'historique reste encore fort, la même offre de services, la collaboration entre nous prédomine largement. L'encadrement, la formation sont communs. Nous allons réaliser en janvier prochain l'audit initial dans le cadre du dispositif «Qualité Conseil» initié par FCEL.

Toutes ces évolutions n'ont pour objectif que la qualité du service rendu aux adhérents. L'enregistrement papier ou électronique permet de conserver la trace des services apportés.

Après une attente de plusieurs années, **nous avons maintenant l'autorisation de fusionner les structures de type Syndicat agricole sans conséquences fiscales pénalisantes suite à la Loi Agricole de Septembre 2014.**

De ce fait, nous prévoyons de tenir des Assemblées générales extraordinaires avant le 1^{er} Juillet 2015 pour que le prochain exercice puisse être fait sur une entité unique.

Nos exercices comptables ont déjà été ramenés sur les mêmes dates, le temps nous ayant permis de rapprocher beaucoup et le plus possible nos fonctionnements.

Il restera bien sûr un travail juridique pour choisir et organiser nos Statuts, Règlements et vie sociale.

Le laboratoire GALILAIT a décidé de se restructurer sur un site unique, qu'il recherche en Auvergne autour de Clermont-Ferrand. Après réflexion et de nombreux débats en Conseil d'administration, nous sommes 5 ECEL voisins à ne pas nous retrouver dans ce projet, qui n'apportait pas de réponses convaincantes à nos préoccupations exposées depuis de nombreuses années.

Nous avons présenté notre démission de l'association Galilait, qui sera effective au 31 décembre 2015. Notre objectif est clair et simple : avoir un laboratoire avec un processus industriel nous permettant d'assurer une analyse de qualité au meilleur tarif. Nous sommes bien conscients des inconvénients de notre démission pour les Entreprises Laitières de nos 5 départements adhérentes à GALILAIT.

Nous ne partagerons plus les coûts de la collecte des échantillons. Mais c'est aussi l'une des raisons essentielles de notre départ puisque le service de collecte réalisé pour les Laiteries ne correspond pas à notre rythme de travail.

Nos activités régionales avec nos collègues ECEL de Rhône Alpes et Auvergne ne doivent pas pâtir de la réorganisation des zones de laboratoire.

Nos collaborations sont importantes et doivent le rester à l'avenir : l'une des actions concerne la R&D au travers de programmes intégrés au PEP en bovin comme en caprin.

Pour ces R&D, nous avons des collaborations importantes avec l'ISARA d'une part et avec Vetagrosup Inra d'autre part. Nous avons conduit un travail, qui aboutit à une publication dans une revue internationale par des enseignants chercheurs de Vetagrosup où FidoCl est associée.

Ces travaux ont permis à notre fournisseur d'analyseur Bentley de réaliser une équation acétonémie, qui prochainement nous permettra de qualifier les laits des élevages adhérents.



Tous nos travaux de R&D sont communiqués sur le site web FidoCl, dont la fréquentation ne cesse de progresser pour atteindre plus de 10 000 visites par mois.

FCEL a lancé depuis 3 ans une action de communication baptisée "Quinzaine du conseil" qui se déroulera en Février 2015 pour la prochaine édition.

Nous avons prévu d'organiser une conférence sur les dernières expérimentations en matière d'élevage des génisses laitières.

Cette conférence se tiendra dans le contexte de l'action Opti'génisses avec nos partenaires de l'élevage. Nous souhaitons diffuser les dernières connaissances en matière d'élevage issues des fermes expérimentales de l'INRA.

Ainsi, la performance économique de nos élevages pourra s'adapter aux conditions d'exportation et de demande du marché extérieur.



L'**activité équine**, qui avait démarré très fort au printemps avec des ventes de semences du célèbre étalon Maloubet de Pléville jusqu'en Normandie, s'est rapidement essouffée en fin de printemps.

Le nombre d'inséminations au Haras de Châtenay est en hausse de 24%, mais pas suffisamment par rapport au budget prévisionnel. Les 272 juments inséminées n'ont pas permis de ramener la section équine à l'équilibre après une saison 2013 déjà très déficitaire.

Le Conseil d'administration a fait le constat qu'AGS ne pouvait continuer à gérer seule cette activité. Des propositions ont été faites aux partenaires d'Equi'Diffusion (dont Gènes Diffusion) pour intégrer la gestion de Châtenay dans une structure plus large et plus spécialisée dans le domaine du cheval. Quoiqu'il en soit de l'issue de ces discussions, l'activité du haras ne sera plus assurée par AGS.



Le marché export de génisses est porteur avec une demande importante à l'étranger de génisses laitières Montbéliardes. Pour faire bénéficier les éleveurs de cette opportunité de revenus complémentaires, nous avons lancé une action commune entre nos structures dans l'objectif de développer ce marché.

Dans le cadre d'OPTI'génisse, les éleveurs, qui auront commercialisé avec BOVI COOP plus de 5 génisses à l'export, bénéficieront d'aides de BOVI COOP pour le génotypage, d'AGS pour le sexage, d'ACE sur le suivi de croissance et du GDS sur le suivi sanitaire.

Ces aides sont attribuées rétroactivement pour l'exercice Juillet 2013-Juin 2014 : sur cette période, ce sont près de 5 000 € de remises financières hors génotypage, qui ont été attribuées à 51 éleveurs pour 536 génisses. Cette action illustre ce que nous pouvons conduire en commun au sein des Organisations d'élevage pour apporter un soutien à un programme intéressant pour l'économie agricole locale.

Comme vous venez de le voir à travers ce survol de leurs activités, les Organisations d'Élevage de Ceyzériat ont su cette année, comme à leur habitude, maintenir l'excellence dans leurs services aux éleveurs et innover pour s'adapter à leur environnement toujours changeant. Avec l'arrivée du nouveau règlement européen concernant la génétique animale, c'est un défi d'une toute autre ampleur, qui nous attend. Dans cette perspective, nous souhaitons adopter cette citation de Virginia Burden, une américaine engagée dans l'action humanitaire : *«La coopération repose sur cette conviction profonde : on ne saurait atteindre un but qu'à la condition que tous y parviennent»*



« Une filière qui gagne est une filière qui crée suffisamment de valeur et qui la répartit de façon équitable entre ses différents acteurs. De plus, une filière gagnante est une filière orientée marchés, qui sait observer les tendances émergentes et répondre aux attentes consommateurs et distributeurs. Voyons, au travers de quelques exemples, pris en filière laitière et dans d'autres filières, comment les membres de la filière ou d'une organisation/d'une entreprise réussissent à créer de la valeur.»
Patrick VALO